

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

"On touche à une cause qu'il faut défendre" : nouvelle mobilisation des parents d'élèves de Berville-sur-Seine

5-6 minutes

Les parents d'élèves en colère se sont retrouvés au petit matin, avant le travail, pour tracter au rond-point de Maison-Brûlée © Radio France - Emmanuel Grabey

Depuis une semaine, les parents d'élèves de Berville-sur-Seine se mobilisent contre la fermeture annoncée d'une classe de l'école maternelle du village. Mardi 7 avril, ils ont tracté au rond-point de Maison-Brûlée à l'heure de pointe, avant une échéance cruciale pour la carte scolaire.

Après le blocage du bac de La Bouille vendredi, le tour de la presqu'île en tracteur samedi, et l'opération école morte depuis huit jours, des parents d'élèves en colère de Berville-sur-Seine (Seine-Maritime) ont mené une **nouvelle action de visibilité** mardi 7 avril 2026 au matin : ils ont mené une opération tractage à l'heure de pointe au rond-point de Maison brûlée, tout près de la sortie de l'autoroute A13, à Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure).

Un QR-code sur le tract vers la pétition en ligne

Ils protestent contre la **fermeture d'une classe** de l'école maternelle de ce petit village de 300 habitants situé dans les boucles de la Seine, en face de Duclair. Fermeture annoncée par l'administration de l'éducation nationale, ce qui ferait passer les effectifs à 27 ou 28 enfants par classe, sans compter le passage en double niveau.

Équipés d'une sono, vêtus de gilets jaunes, Mylène, Zoé et Emmanuelle, mamans d'élèves, Bruno, adjoint au maire et Franck, le président du club de foot, ont **distribué leurs tracts aux automobilistes** plutôt réceptifs malgré les ralentissements engendrés. *"Sur le tract, on a mis le QR code qui mène directement à la pétition en ligne"*, explique Zoé.

Plus d'une semaine d'école morte

Pour ces parents, qui se sont répartis en une équipe de terrain, une équipe chargée des réseaux sociaux et une équipe qui inonde de mails les administrations et les élus, cette **mobilisation est une première**. *"Moi, je travaille dans les assurances", raconte Mylène, "donc j'ai un métier relativement calme. Mais on touche à une cause qu'il faut défendre, que ce soit pour les enfants ou que ce soit pour le corps enseignant, les ATSEM... Et derrière tout ça, on a aussi des enfants qui ont des reconnaissances de handicaps, on a des enfants qui sont dys, on a des enfants qui ont des troubles. Et pour tous ces enfants-là, il faut que quelqu'un puisse faire du bruit."*

En plus de ces parents mobilisés, *"on a aussi, ce qui n'est pas des moindres, tous les parents qui jouent le jeu pour ne pas mettre leurs enfants à l'école"*, poursuit Mylène. *"On aurait beau tenter de se déplacer, de partager et de relayer tout ce qu'on veut, si les enfants sont à l'école, ça ne fonctionne pas."* Il n'y a pas classe à Berville depuis mardi 31 mars.

Désaccord sur les chiffres

Selon les chiffres de l'Éducation nationale, il y aura **48 enfants à la rentrée prochaine** à Berville. *"On en a déjà 51 enfants enregistrés",* affirme de son côté Mylène. *"Ce sont des enfants qui seront réellement là. On a deux enfants qui ont été inscrits il y a à peu près trois jours, dont on attend les validations des inscriptions. On serait potentiellement 53. Et avec les logements qui sont en attente d'attribution dans les lotissements qui sont à côté de l'école, on peut encore faire venir des enfants."*

Sans compter les **possibles arrivées** en cours d'année : *"L'année dernière, je crois qu'on a eu six arrivées en cours d'année. Donc il y a moyen de faire quelque chose. Il faut juste nous laisser le temps de démarrer l'année à 51 ou à 53. On est en descente démographique, c'est une certitude. Ce n'est pas pour autant qu'il faut qu'on bafoue les droits des enfants, les droits des enseignants, les droits des ATSEM. Ce n'est pas qu'un algorithme. Il y a beaucoup de choses qui sont à prendre en considération : la qualité de travail, le confort de vie des enfants à l'école et même du corps enseignant."*

Prochaine mobilisation des parents d'élèves de Berville : jeudi 9 avril devant la DSDEN (Direction départementale des services de l'éducation nationale) en début d'après-midi, puis à 17h30 devant la préfecture de la Seine-Maritime, où doit se tenir le CDEN (Conseil départemental de l'éducation nationale), l'instance décisionnaire de la carte scolaire.